

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES — RAPPORT SUR LES DISCUSSIONS AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le 9 septembre 2020 • NUMÉRO 5

Des réunions ont eu lieu avec la sous-ministre de l'Éducation et des hauts fonctionnaires du ministère participant à des groupes de travail du ministère de l'Éducation pendant les semaines du 24 et du 30 août. Nous continuons à soulever des préoccupations importantes à toutes les tables auxquelles nous participons. Dans la plupart des cas, le Ministère fournit très peu de points à l'ordre du jour et c'est aux syndicats qu'il revient d'en ajouter. Autrement dit, il n'y a pas de véritable consultation. Lorsque nous soulevons des préoccupations, on nous dit invariablement qu'il s'agit de préoccupations importantes et qu'elles seront reprises. On nous répond rarement. Vous trouverez ci-dessous une liste de certains sujets qui ont été soulevés et les réponses qui y ont été apportées.

Rencontres avec la sous-ministre de l'Éducation

Ces rencontres suivent désormais un schéma répété et commun, selon lequel les secrétaires généraux des syndicats affiliés en éducation soulèvent un certain nombre de préoccupations à l'aide d'exemples concrets. On nous dit souvent qu'il s'agit de préoccupations importantes et qu'elles seront abordées avec le gouvernement, mais nos préoccupations sont rarement, voire jamais, abordées de manière significative.

- Nous avons exprimé notre vive inquiétude quant au fait que, pour la deuxième fois en quelques semaines, nous n'avons pas été invités à une réunion d'information technique sur le financement. Ils nous ont remerciés d'avoir soulevé la question et ont déclaré qu'ils en feraient part au gouvernement.
- Nous avons fait part de nos préoccupations quant au fait que nous n'avons pas été consultés sur le Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario. Il n'y avait aucun engagement à nous consulter ou à partager les documents avant leur publication. Nous avons suggéré qu'ils envoient le guide au Groupe de travail provincial sur la santé et la sécurité. Ils ont répondu en disant que c'était une bonne idée.
- Nous nous sommes inquiétés du fait que le guide de financement publié au début du mois d'août faisait référence au « personnel enseignant suppléant non permanent à durée limitée ». Nous avons indiqué que ce terme n'existait pas dans la *Loi sur l'éducation* et qu'il désignait les enseignants permanents, les enseignants suppléants à long terme et les enseignants suppléants. Nous avons insisté pour que tout nouvel enseignant soit embauché conformément aux dispositions des conventions collectives. Ils ont indiqué qu'il n'avait pas l'intention de créer de nouvelles catégories d'enseignants ou de ne pas respecter les conventions collectives.

- Nous avons fait part de nos préoccupations quant au fait que le ministère n'a pas partagé la note de service B12 sur la qualité de l'air lorsqu'elle a été distribuée aux conseils scolaires. On nous en a envoyé un exemplaire par la suite. Nous avons fait part de nos préoccupations quant au retard de cette directive en ce qui concerne la réouverture des écoles et le caractère vague de son contenu. Nous avons à nouveau réitéré la nécessité de normes claires sur la ventilation. Ils ont expliqué qu'ils continuent à s'informer sur cette question et que les médecins-hygiénistes « rattrapent leur retard comme nous le faisons tous ». Nous avons souligné que la direction et les normes claires devraient provenir du gouvernement.
- Nous avons soulevé des inquiétudes quant au nombre de plans de réouverture des conseils scolaires qui ont été rejetés par le ministère. Ils ont expliqué que les plans ne sont ni approuvés ni rejetés, mais qu'ils ne font que souligner les lacunes des plans des conseils scolaires et leur laissent le choix en matière de révisions ou non. Nous avons retenu de la conversation qu'il s'agissait surtout d'une question de sémantique et que le ministère est effectivement aux commandes, mais qu'il est réticent à se l'approprier.
- Nous avons exprimé des inquiétudes quant à l'accès aux équipements de protection personnel (ÉPI) – rapidité de livraison, qualité, facilité d'utilisation et accès. Nous avons notamment donné des exemples précis :
 - Le désinfectant pour les mains ne convient pas à un usage répété avec les enfants et les femmes enceintes ou ne figure pas sur les listes approuvées de désinfectants pour les mains;
 - Il n'y a pas de savon dans les toilettes du personnel;
 - L'ÉPI toujours non reçu par les conseils scolaires;
 - Des masques étiquetés dans une autre langue sans traduction en anglais.

Les fonctionnaires du ministère ont expliqué qu'ils ont expédié 31 millions d'articles récemment et qu'ils prévoient que la plupart arriveront à temps dans les conseils scolaires. En ce qui concerne nos préoccupations par rapport au désinfectant pour les mains, ils vont se pencher sur la question et communiquerons avec nous.
- Nous avons exprimé de sérieuses inquiétudes concernant certains conseils scolaires où le port obligatoire de masques par les élèves ne sera pas appliqué et semble facultatif. Nous avons souligné que cette approche de la part de certains conseils est une préoccupation très sérieuse. Le Ministère était d'accord avec nous et s'est engagé à assurer un suivi auprès des conseils.
- Nous avons fait part de nos préoccupations concernant le moral des membres (exemples du soutien administratif, des EPE, des AE, des PPSE, de conciergerie/ entretien, des enseignants). Nous avons insisté sur le fait que la charge de travail est un véritable problème avec les demandes sans cesse grandissantes qui pèsent sur les membres et qu'ils sont à juste titre inquiets. Nous avons expliqué qu'en cas de crise, quelqu'un doit prendre les choses en main et que nous ne l'observons pas à la base. Les conseils scolaires accusent le gouvernement et celui-ci leur fait porter la responsabilité. Nous avons donné notre avis sur les contradictions apparentes dans les orientations au sein

des conseils scolaires et entre eux. Nous avons souligné le manque apparent de coordination. Nous avons également souligné que le manque de véritable consultation avec les syndicats entrave les plans de réouverture plans et nuit au moral des membres. Ils ont indiqué que nous avons soulevé des préoccupations valables et sérieuses et qu'ils en feront part aux décideurs.

Groupe de travail du personnel de conciergerie et d'entretien

Les représentants syndicaux ont soulevé un certain nombre de préoccupations lors de la dernière réunion de ce groupe de travail :

- Le *Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario* du ministère de l'Éducation indique que des masques médicaux et des écrans faciaux seront fournis à TOUS les membres du personnel et nous avons demandé si c'était le cas. Le représentant du ministère n'a pas pu confirmer si des écrans faciaux ont été commandés pour tous.
- Comme prévu, les masques médicaux qui sont achetés et envoyés aux conseils scolaires sont de niveau 1 (ils vont jusqu'au niveau 3) et il y a ensuite les respirateurs N95.
- Nous nous sommes enquis de la disponibilité et des expéditions d'ÉPI et il a été confirmé que les conseils scolaires ont fait leurs demandes de manière centralisée, mais que tous ne leur ont pas encore été expédiés. Ils ont mentionné que les choses s'amélioreront pour le mois d'octobre.
- On nous a dit que le TDSB procède à un dépistage « actif », c'est-à-dire que chaque personne qui entre dans le bâtiment se voit poser des questions de dépistage par un individu. Il n'est pas clair, cependant, s'ils doivent également faire l'autoévaluation en ligne.
- Nous avons réitéré notre besoin d'une norme/directive provinciale minimale en matière de nettoyage et que davantage de personnel est nécessaire. Nous avons attiré leur attention sur le fait qu'au moins un conseil scolaire met actuellement à pied des employés de nettoyage et d'entretien.
- Lorsque nous leur avons posé des questions sur les directives provinciales en matière d'exercices d'incendie et de confinement, d'élimination de l'ÉPI, d'utilisation des casiers et de financement de personnel et de fournitures supplémentaires, ils n'ont pas répondu, si ce n'est qu'ils nous reviendront.
- Nous avons exprimé notre frustration et notre déception, car aucune réunion n'a été prévue pour ce groupe de travail pendant les mois d'été et nous nous sommes interrogés sur son avenir. À ce stade, la situation n'est pas claire.
- Nous avons exprimé notre inquiétude quant au fait que la formation sur la santé et la sécurité lors des journées d'activité professionnelle (AP) est inadéquate et (ou) a été dispensée aux employeurs avec retard – les documents sur la santé et la sécurité du

PSHSA n'ont été distribués que quelques jours avant la formation. Leur serveur a connu une surcharge et est tombé en panne.

Groupe de travail sur l'apprentissage continu

Une liste de questions et de préoccupations a été fournie au Ministère, il y a deux semaines, mais nous n'avons reçu aucune réponse pour la plupart d'entre elles. Les questions suivantes ont fait l'objet de discussions lors des dernières rencontres ministérielles :

Enseignement en ligne

- Nous avons demandé des précisions sur les lieux où les enseignants en ligne sont censés travailler physiquement. Le ministère et les conseils scolaires semblent s'attendre à ce que les enseignants travaillent dans les écoles et nous avons voulu savoir de quelle manière ils trouveront des places pour ces derniers. Nous avons fait remarquer que les enseignants auront besoin d'espaces appropriés et des ressources nécessaires et que cela doit être planifié et non pas pensé après-coup. Les conseils scolaires doivent également tenir compte des membres du personnel qui doivent être accommodés en travaillant à la maison.
- Les syndicats affiliés en éducation ont soulevé des préoccupations importantes concernant toute attente selon laquelle la diffusion en continu d'une salle de classe est un moyen approprié de fournir un apprentissage synchrone en ligne. Le ministère a indiqué que ce n'était pas le modèle qu'ils suggéraient, mais qu'ils ne l'ont pas interdit.

Rapport

- Nous avons soulevé des questions sur les attentes concernant les exigences en matière de rapports pour toutes les années scolaires, en particulier pour les écoles secondaires qui passent à des écoles à quatre ou même à huit cours, où un cours est terminé en aussi peu que 22 jours.
- Nous avons suggéré que les attentes de *Faire croître le succès* (p. ex., communications régulières au sujet des progrès) seraient opportunes.
- Nous avons également souligné l'importance de faire comprendre au système que les attentes doivent être cohérentes avec le fait que les élèves et le personnel devront maintenant traiter avec plus que le programme scolaire.

Passage à une prestation en ligne

- Nous avons soulevé des questions sur le retour à l'enseignement en ligne et à distance lorsqu'une épidémie est déclarée et que les élèves et le personnel sont renvoyés chez eux. Bien que le Ministère estime que les éducatrices et les éducateurs connaissent l'apprentissage en ligne et ont reçu une formation à cet égard, OSSTF/FEESO et ses partenaires affiliés ont

soulevé la préoccupation qu'une certaine période de transition sera requise pour que le personnel et les familles se préparent pour la pédagogie et l'instruction en ligne.

Groupe de travail sur l'appui pédagogique

Le Groupe de travail sur l'appui pédagogique s'est réuni le 4 septembre pendant une heure. C'était notre première réunion en un mois; notre dernière rencontre s'étant tenue le 5 août. Voici un résumé de ce que le ministère nous a rapporté et de la question que nous avons soulevée avec les fonctionnaires du ministère :

- Tous les conseils scolaires ont finalisé leurs plans de retour à l'école
- Le gouvernement fédéral est disposé à envisager l'octroi de visas d'étudiants internationaux à condition que les écoles suivent les protocoles récemment publiés
- Les outils de dépistage sont en cours de mise à jour afin d'exclure les symptômes liés à des diagnostics autres que la COVID
- Épidémie/quarantaine/fermeture : l'unité de santé publique prendra des décisions en fonction du risque; on s'attend à ce que les élèves poursuivent leur apprentissage à distance

Nous avons posé des questions sur un certain nombre de sujets et de préoccupations, notamment :

- Des orientations ou directives sur ce que le personnel doit faire si les élèves arrivent à l'école avant que l'ÉPI ne soit disponible pour le personnel. Ils ont dit qu'ils communiqueraient avec nous.
- Ce qu'ils considéraient comme une couverture appropriée du visage. Ils ont répondu que l'on s'attendait à ce que le personnel ait un niveau médical et en tissu pour les élèves. Ils n'ont pas donné de précisions sur ce qu'ils considèrent comme un « niveau médical ».
- Une directive pour changer la programmation axée sur le jeu pour les jeunes élèves. La réponse a été que les conseils scolaires doivent prendre des décisions qui respectent les avis de la santé publique sur les articles disponibles et le nettoyage des surfaces.
- Des orientations spécifiques pour les classes et les cohortes de maternelle/jardin d'enfants n'ont pas été utiles. La réponse a été que le ministère a été clair à l'élémentaire que « la classe est la cohorte ».
- La formation du personnel sur les mesures de santé et de sécurité. La réponse a été la suivante : « on s'attendait à ce qu'une journée entière soit consacrée à la santé et à la sécurité et des documents de Brightspace (en ligne) ont été fournis... nous n'avons pas le pouvoir législatif d'exiger que les journées de perfectionnement professionnel aient lieu avant les journées d'enseignement ».

- Le manque de reconnaissance de la part du ministère concernant le niveau élevé de stress et de travail que connaissent les éducateurs. Le personnel du ministère a exprimé son appréciation personnelle des éducatrices et éducateurs et veillera à ce que les communications à venir adoptent un ton positif.

Groupe de travail sur les ressources pour l'apprentissage

Nos plus récentes réunions ont eu lieu le 26 août et le 2 septembre. Des questions sont reçues par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation de la part des syndicats affiliés en éducation, mais ne suscitent que rarement une réponse immédiate.

Voici certaines des questions et préoccupations principales soulevées aux plus récentes réunions :

- Une formation en santé et sécurité à l'intention du personnel de soutien a été mise en place, mais elle n'aura pas lieu pour la plupart avant les journées pédagogiques au début de septembre. Un certain nombre de conseils scolaires organisent une journée de transition pour certains élèves ayant des besoins particuliers. Le personnel qui offre un soutien à ces élèves pendant ces journées de transition ne participera pas à cette formation. En date des réunions, de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs n'avaient pas reçu la formation. Les conseils feront en sorte qu'une formation en santé et sécurité est offerte et des ressources additionnelles seront bientôt allouées.
- Il se peut que de nombreux conseils scolaires ne limitent pas le personnel itinérant à une seule école ou quelques d'écoles. Certains membres du personnel itinérant se déplaceront d'une école à une autre, ce qui augmentera le nombre de contacts avec de multiples élèves et membres du personnel, et dépassera la ligne directrice des cohortes de 100 élèves en ce qui concerne les contacts directs et indirects avec les élèves. Le Ministère a suggéré que la ligne directrice de 100 élèves ne s'applique qu'aux élèves et non aux travailleuses et travailleurs en éducation. Le Ministère s'attend à ce que le lavage des mains fréquent et le port du masque suffiront pour protéger ces travailleuses et ces travailleurs. Cette préoccupation ressemble à la question des établissements de soins de longue durée alors que ces travailleuses et ces travailleurs œuvraient dans de multiples établissements. On nous a indiqué que le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé ont présentement des discussions à ce sujet.
- Le ministère de l'Éducation ne concentre ses remarques publiques sur les élèves et le personnel enseignant. Il semble y avoir un manque d'attention et de concentration sur les travailleuses et les travailleurs en éducation, dont certains peuvent être en contact avec de nombreux élèves au cours d'une journée (c.-à-d. Les polytechniciennes et bibliotechniciens). Les fonctionnaires du Ministère ont indiqué qu'ils apporteraient préoccupations à l'attention d'autres représentants et du gouvernement.

- Nous avons posé des questions au sujet du soutien à l'égard du personnel de bureau si l'ÉPI tarde à arriver dans les écoles et les lieux de travail. Le Ministère a répondu en disant que le début en décalage de l'année scolaire dans de nombreux conseils scolaires devrait allouer suffisamment de temps pour que l'ÉPI arrive et qu'il apporterait cette préoccupation aux fins d'un examen plus approfondi.
- Il se peut que certains membres du personnel de soutien retournent au travail avant d'avoir reçu une formation appropriée en santé et sécurité – que devraient-ils faire dans l'intervalle? Encore ici, le Ministère a répondu en disant que les débuts en décalage devraient permettre au personnel à recevoir la formation à temps et qu'il allait soulever la question auprès des fonctionnaires du Ministère aux fins d'une discussion plus approfondie.